

# Enjeux de l'épreuve orale

## La lecture et l'explication

---

## Attendus de la prestation orale, d'après la note de service du 23-7-2020

### Exposé sur un des textes du récapitulatif

« Le candidat propose d'abord une lecture à voix haute juste, pertinente et expressive du texte choisi par l'examinateur, après l'avoir situé brièvement dans l'œuvre ou le parcours associé [...] »

Le candidat propose une explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes, sélectionné par l'examinateur dans le texte, quand celui-ci excède cette longueur. »

	Ce que l'on peut accepter	Ce que l'on ne doit pas exiger	
<p>La lecture à voix haute d'un texte déjà connu</p> <p>La compréhension littérale du texte</p> <p>Une interprétation fondée sur une analyse pertinente étayée par des références précises au texte</p> <p>La mobilisation des savoirs linguistiques et littéraires nécessaires à l'interprétation du texte</p>	<p>Toute lecture suffisamment fluide et porteuse d'une intention de sens</p>	<p>Une lecture très incarnée, voire théâtrale</p> <p>Une maîtrise parfaite de la prosodie</p>	<p>Une analyse exhaustive de toutes les parties du texte, l'essentiel étant qu'émergent des éléments d'interprétation</p> <p>L'abondance de procédés stylistiques</p> <p>Une forme ou un plan précis d'introduction ou de conclusion</p>

## Ce que cela implique pour la formation des élèves :

- travailler la lecture à voix haute selon des modalités variées
- accorder aux élèves le temps nécessaire pour élaborer des hypothèses de sens
- favoriser le débat entre pairs tout au long de l'explication
- les habituer à rechercher et exploiter eux-mêmes les indices textuels au service de leur interprétation
- les inciter à déployer à l'oral une pensée au-delà d'une réponse constituée d'un seul mot ou d'une seule phrase